

**ROUTE : AVENUE DE BEL-AIR
ENTRE LA RUE DE GENÈVE L'AVENUE MIRANY****IMPACT : FERMETURE À LA CIRCULATION
DÈS LE MARDI 2 AVRIL 2024 JUSQU'AU DIMANCHE 14 AVRIL 2024****MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS****QUOI, COMMENT ?**

La Commune de Chêne-Bourg procède à la réalisation des enrobés sur l'avenue de Bel-Air entre la rue de Genève et l'avenue Mirany.

Les véhicules individuels motorisés ne seront plus autorisés à emprunter l'avenue de Bel-Air, hormis les riverains. Pour rejoindre la rue de Genève et le secteur « Belle-Idée », les véhicules pourront emprunter soit le chemin de la Montagne soit la route de Jussy. Les accès pour les véhicules de secours seront garantis en tout temps durant toute la période des travaux.

Les accès riverains sont garantis en tout temps à l'exception des jours de pose d'enrobés aux dates et horaires ci-dessous :

Fermeture N°1 : Avenue de Bel-Air entre l'avenue du Rond-Point et le chemin du Saut-de-Loup.

➤ Du mercredi 3 avril à 7h00 jusqu'au vendredi 5 avril à 6h00 du matin.

Fermeture N°2 : Avenue de Bel-Air entre le chemin de la Mousse et l'avenue du Rond-Point.

➤ Du vendredi 5 avril à 7h00 jusqu'au samedi 6 avril à 6h00 du matin.

➤ Du lundi 8 avril à 7h00 jusqu'au mardi 9 avril à 6h00 du matin.

Fermeture N°3 : Avenue de Bel-Air entre le chemin du Saut-du-Loup et l'avenue Mirany.

➤ Du mardi 9 avril à 7h00 jusqu'au vendredi 12 avril à 6h00 du matin.

Fermeture N°4 : Avenue de Bel-Air entre La rue de Genève et Rue Dr-Georges-Audéoud.

➤ Du jeudi 11 avril à 7h00 jusqu'au lundi 15 avril à 6h00 du matin.

Les lignes des bus n°31 et n°37 passent par le chemin De-La-Mousse et la route de Jussy. Les arrêts de bus TPG n°31 et n°37 « Chêne-Bourg Place Favre » sont maintenus sur l'avenue de Bel-Air ou dans la rue Dr-Georges-Audéoud.

La ligne TPG n°38 est déplacée sur le chemin De-La-Montagne durant les travaux. Les terminus des lignes de bus n°38 et n°41 « Chêne-Bourg Place Favre » sont placés sur la rue de Chêne-Bougeries juste avant le giratoire avec l'avenue de Bel-Air.

Les cheminements piétons sont garantis en tout temps durant les travaux, les vélos ont la possibilité de circuler sur les trottoirs pieds à terre. Les piétons et les cyclistes doivent se conformer à la signalisation mise en place sur le chantier.

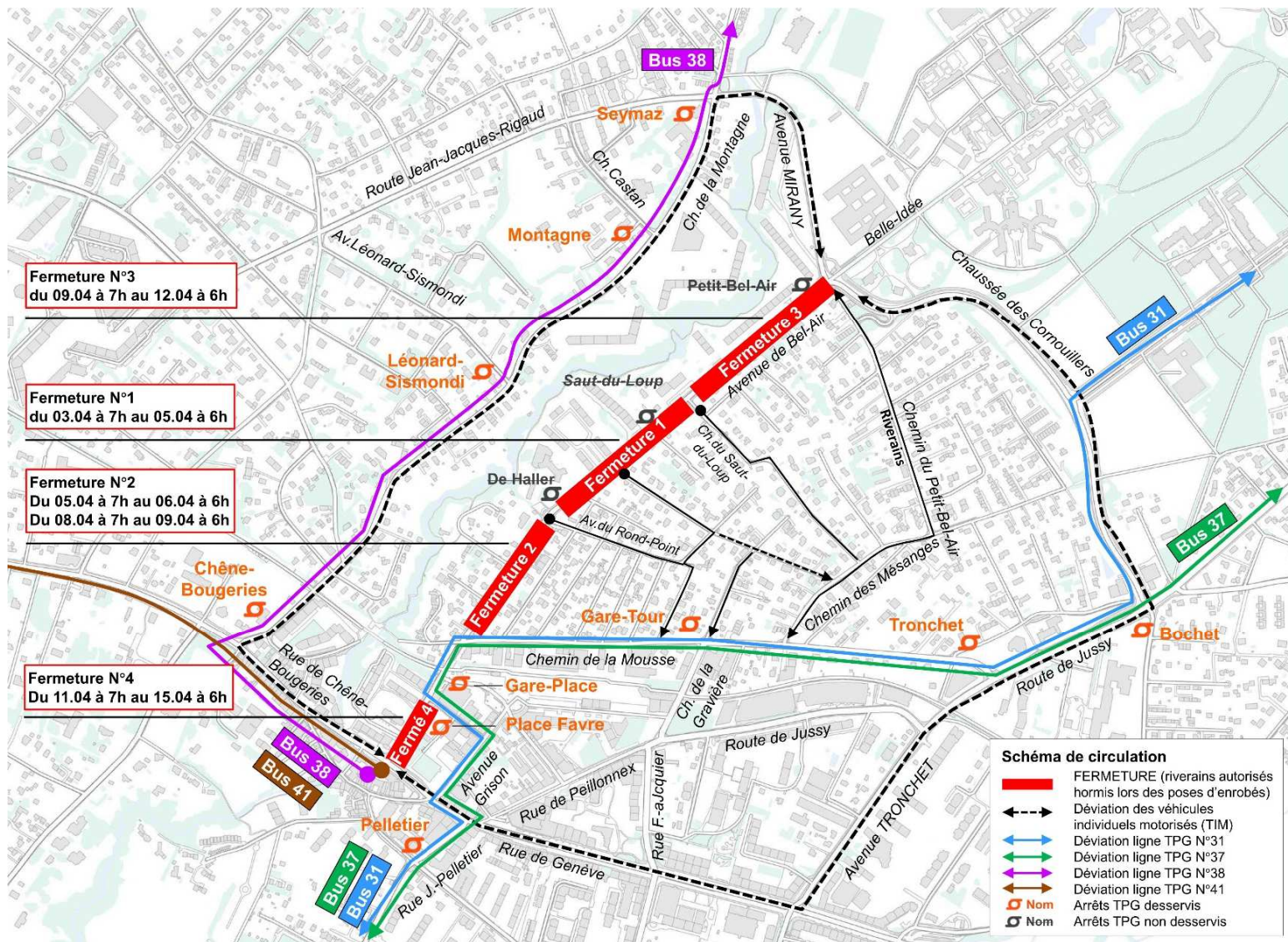
Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains pour leur compréhension, pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le mardi 2 avril jusqu'au dimanche 14 avril 2024. Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo ou aléas techniques.

**ROUTE : AVENUE DE BEL-AIR
ENTRE LA RUE DE GENÈVE L'AVENUE MIRANY**

**IMPACT : FERMETURE À LA CIRCULATION
DÈS LE MARDI 2 AVRIL JUSQU'AU DIMANCHE 14 AVRIL 2024**



Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

[ge_transports](#)

avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

ge-transports@etat.ge.ch

[ge-transports](#)

